Numéro	Nom	Référence	Date d'approbation	Surface [ha]
MUN501	PAP "Sydrall - Gewerbegebiet II-III + Grünplan"	10282	1999-06-11	33.98
MUN502	PAP "Um Klapp"	17677/29C	2017-02-03	0.15
MUN508	PAP "Beim Schlass"	13080/29C	2006-07-27	2.62
MUN512	PAP "In der Langwiese"	17171/29C	2014-12-01	0.11
MUN514	223 rue Principale Munsbach	17806/29C	2017-09-19	0.08
NEUH04	PAP "Rue de la Vallée - Nord"	17337/29C	2015-08-27	0.37
NEUH05	PAP "Rue de la Vallée - Sud"	17476/29C	2016-04-22	0.42
NEUH11	PAP Fischer Rue Principale	12590	2001-07-31	0.19
SCHR11	PAP "Rue d'Oetrange Lehrfertz"	18098/29C	2018-10-10	0.38
SCHR15	PAP "Schlassgewann"	en procédure		0.11
SCHU01	PAP "Hannert Thommes"	14098/29C	2006-07-20	2.01
SCHU02	PAP "In der Acht - Paul Weiter"	17577/29C	2016-10-04	0.2
SCHU03	PAP "An der Uecht"	12353/29C	2002-05-29	1.43
SCHU05	PAP "Kraizpaen"	14010/29C	2004-05-24	0.11
SCHU06	PAP "Op dem Grousbur"	12784	2001-10-08	1.14
SCHU07	PAP "Am Leye-Bierg"	15918/29C	2009-11-27	8.85
SCHU08	PAP "Am Leye-Bierg - Centre"	16417/29C	2011-11-04	1.45
SCHU09	PAP "An den Hecken"	18119/29C	2018-04-10	0.11
SCHU10	PAP "An den Atzingen"	17747/29C	2018-04-11	0.27
SCHU14	PAP "Rue du Village"	16656/29C	2013-04-12	0.02
SCHU17	PAP "Sentier de l'Église"	17985/29C	2017-04-27	0.07
SCHU18	PAP "Consorts Schummer"	16553/29C	2012-08-27	0.17
SCHU23	PAP "In der Acht / Eifelhaus"	17748/29C	2017-02-27	1.25
UEBE02	PAP "Bachhausen"	15513/29C	2012-05-03	0.19
UEBE03	PAP "An den Atzéngen"	16058/29C	2019-01-21	0.72
UEBE04	PAP "In den Atzingen (La croix)	17037/29C	2014-07-15	0.05

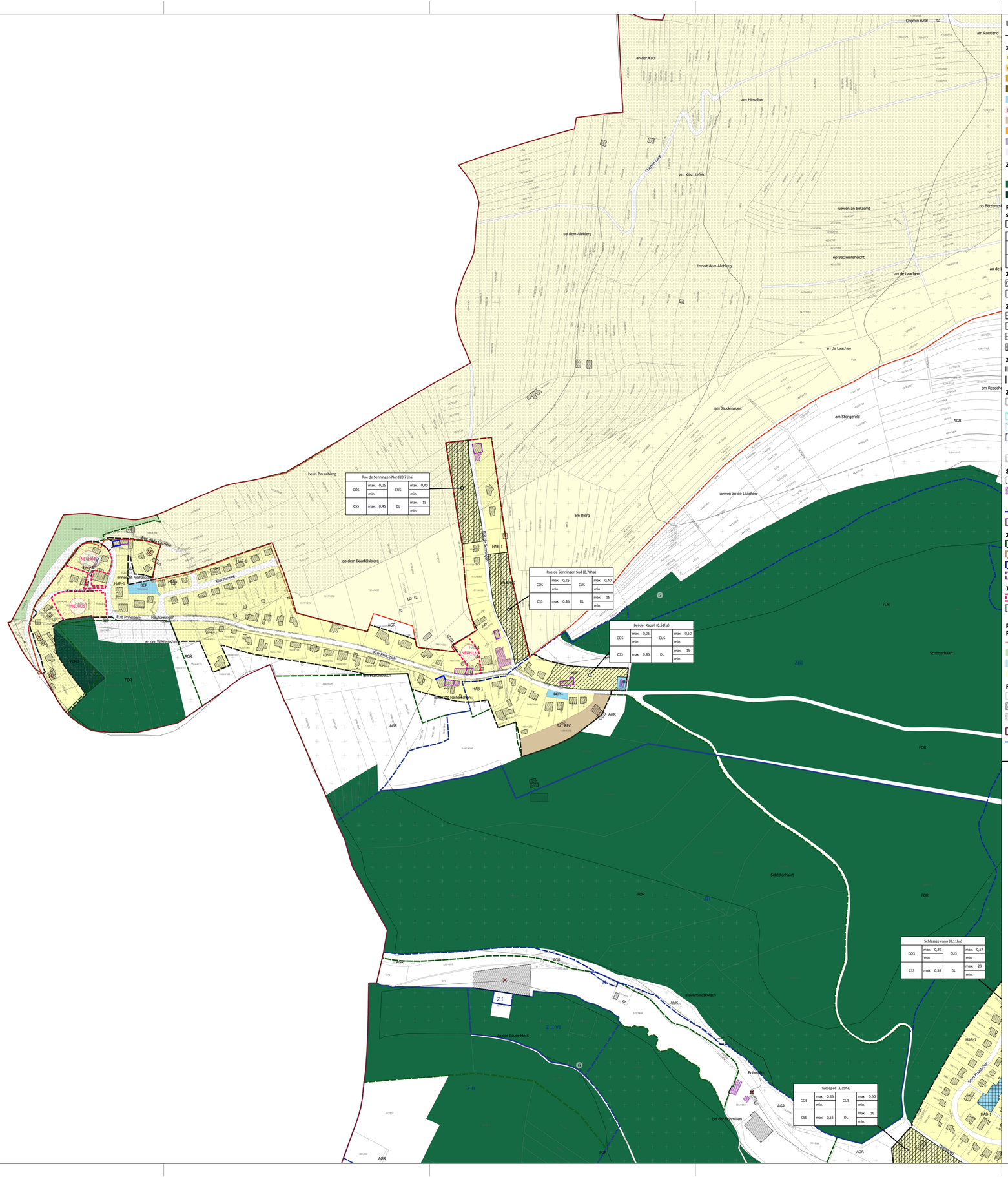

Légende du plan d'aménagment général

Délimitation de la zone verte

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:

- HAB-1 Zone d'habitation 1
- HAB-2 Zone d'habitation 2
- MIX-v Zone mixte villageoise
- MIX-r Zone mixte rurale
- DEP Zone de bâtiments et d'équipements publics
- ECO-c1 Zone d'activités économiques communales type 1
- REC Zone de sport et de loisirs
- SPEC Zone spéciale
- GARE Zone de gares ferroviaires et routières
- FER Zone de réseau ferroviaire

Zone verte:

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière
- VERD Zone de verdure

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier":

Délimitation du dégré d'utilisation du sol

Dénomination de la ou des zones			
COS	min. max.	CUS	min. max.
CSS	max.	DL	min. max.

Zones superposées

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé

Zone de servitude urbanisation:

- [CE] Zone de servitude urbanisation type "Cours d'eau"
- [CV] Zone de servitude urbanisation type "Coulée verte"
- [IP] Zone de servitude urbanisation type "Intégration paysagère"
- [PARC] Zone de servitude urbanisation type "Parc"

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés":

- Couloir pour projets de mobilité douce
- Couloir pour projets routiers ou ferroviaires

Zones de risques naturels prévisibles:

- G Zone de risque d'éboulement ou de glissment
- Zone inondable (HQ10)
- Zone inondable (HQ100)
- Zone inondable (HQExtrem)
- Zone de bruit (© Administration de l'environnement, 2016)

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal:

- C Secteur protégé de type "environnement construit"
- Construction à conserver
- Petit patrimoine à conserver
- Alignement d'une construction existante à préserver
- Gabarit d'une construction existante à préserver

Zones ou espaces définis en exécution de disposition spécifiques relatives:

- à la protection de la nature et des ressources naturelles
- à l'aménagement du territoire
- à la gestion de l'eau
- à la protection des sites et monuments

Indication à titre indicatif et non-exhaustif:

- PAP dûment approuvé ou en cours de procédure
- HQ1 Habitat d'espèces art. 21 Loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles

Plan d'occuptation du sol "Aéroport et environs"(version modifié par RGD 10 août 2018):

- Périmètre du POS
- Zone d'espace vert (EV)
- Zone de bâtiments et équipements publics d'un à plusieurs étages
- Zone rurale (RUR)

Fond de Plan (PCN 12.03.2018):

- Parcellaire
- Bâtiment existant
- Bâtiment ajouté (photo aérienne 2017)
- Limite communale
- Cours d'eau (BD_L_TC 2008)
- Bâtiment démoli (photo aérienne 2017)

INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A	08/11/2018	Modifications selon la saisine du conseil communal du 07 novembre 2018
B		
C		
D		
E		
F		
G		

MAITRE DE L'OUVRAGE

COMMUNE DE SCHUTTRANGE

PROJET

PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

PLAN

Localité de Neuhausgen

BUREAU D'ÉTUDES

zilmplan s.à r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire
83, Parc d'Activités Capellen
L-8308 Capellen
Tél.: +352 26 45 2 454
info@zilmplan.lu
www.zilmplan.lu

DESSINÉ PAR AGR	FORMAT DIN-A0 (841 x 1189 mm)
VÉRIFIÉ PAR HNR	ÉCHELLE 1/2.500 (0 50 100 m)
DATE 08.11.2018	
FICHIER Z:\Schuttrange\PAG 2011\D_Plans\PAG_Partie_graphique	
PLAN N° 20140510-ZP_SCHU_PAG_PG_05	

FOND DE PLAN © ORIGINE CADASTRE - DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES